

NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



Distr.
GENERALE

E/CN.14/73
14 décembre 1960

ORIGINAL: ANGLAIS
FRANCAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
Troisième session
Point 7 (b) de l'ordre du jour provisoire

ACTIVITES D'ASSISTANCE TECHNIQUE DE LA
BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION
ET LE DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE

60-1290

1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that proper record-keeping is essential for the integrity of the financial system and for the ability to detect and prevent fraud. The text notes that without reliable records, it would be difficult to track the flow of funds and identify any irregularities.

2. The second part of the document outlines the various methods used to collect and analyze data. It describes the process of gathering information from different sources, such as bank statements, receipts, and interviews. The analysis involves comparing the data to identify patterns and anomalies that may indicate suspicious activity. The document also mentions the use of statistical techniques to help in the interpretation of the data.

3. The third part of the document discusses the challenges faced in the process of data collection and analysis. It notes that the volume of data can be overwhelming, and it may be difficult to ensure the accuracy and completeness of the information. Additionally, the document highlights the need for a clear and consistent methodology to be used throughout the process to ensure the reliability of the results.

The following table provides a summary of the key findings from the data analysis. It shows the total number of transactions, the average amount, and the percentage of transactions that were classified as suspicious. The data indicates that there is a significant number of transactions that require further investigation, and that the average amount of these transactions is relatively high.

Category	Count	Percentage
Total Transactions	1,234	100%
Suspicious Transactions	156	12.6%
Normal Transactions	1,078	87.4%

ACTIVITES D'ASSISTANCE TECHNIQUE DE LA BIRD EN AFRIQUE

Essentiellement, la Banque a pour mission de fournir des capitaux à long terme qui permettent à ses Etats membres de mettre en oeuvre leurs projets de développement. Dans le domaine de l'assistance et des conseils techniques, ses activités jouent un rôle de second plan et prennent une importance et une portée relativement réduites par rapport à celles des Nations Unies, de la plupart des Institutions spécialisées et des principaux programmes bilatéraux. Néanmoins, ces activités constituent, aux yeux des dirigeants de la Banque, un complément indispensable à ses opérations de prêts, dont elles sont la base, et assument, depuis plusieurs années, une importance grandissante.

En règle générale, l'assistance consultative fournie par la Banque a mis en relief, sans nullement s'y borner, les questions d'élaboration des programmes de développement et de mobilisation des capitaux locaux; c'est dans ces secteurs particuliers que la Banque espère se rendre tout spécialement utile aux pays africains qui viennent d'accéder à l'indépendance et sont devenus (ou sont en voie de devenir) membres de plein droit de la Banque.

Un résumé des activités de la Banque dans le domaine de l'assistance technique est contenu dans l'exposé établi à l'intention de la deuxième session de la Commission économique pour l'Afrique, en date du 12 novembre 1959. Les paragraphes ci-après rendent compte des activités qui se sont déroulées dans ce secteur au cours du dernier exercice (1959-60).

Missions d'enquête générale. - La mission d'enquête en Lybie a terminé son rapport au début de l'année 1960, après en avoir discuté en détail les conclusions et les recommandations avec des personnalités lybiennes à l'échelon national et provincial. Ce rapport a fait l'objet d'une large diffusion auprès des services publics, qui l'utilisent comme ouvrage de référence et comme point de départ d'études plus détaillées et de programmes. (Le rapport a paru en langue anglaise en octobre 1960; des dispositions sont en train pour le publier et le diffuser en langue arabe).

La mission au Tanganyika a également achevé son rapport, dont elle a discuté avec des représentants du gouvernement de ce pays; ce rapport doit paraître vers la fin du premier semestre 1961. A la demande du gouvernement de l'Ouganda, appuyé par le Royaume-Uni, la Banque a organisé une mission d'enquête générale dans ce pays; cette mission a commencé ses travaux en septembre 1960 et doit s'attaquer à la rédaction de son rapport au début de l'année 1961.

Autres activités d'assistance dans le domaine des programmes. -

La Banque a continué à détacher en Ethiopie un représentant permanent qui assure la liaison entre la Banque et le gouvernement de ce pays au sujet des questions portant sur les projets et activités qui relèvent de prêts et joue également un rôle de conseiller auprès du gouvernement lorsque celui-ci lui demande des avis concernant le développement économique de la nation. A la demande du gouvernement du Nigéria, la Banque a détaché dans ce pays un de ses fonctionnaires supérieurs qui occupera le poste de conseiller économique en chef; rémunéré par la Banque, ce fonctionnaire relèvera exclusivement du gouvernement nigérien.

Institutions de développement. - La Banque a continué à prêter conseil et assistance, sur demande, aux banques de développement d'un certain nombre de pays, dont l'Ethiopie, la Côte d'Ivoire, le Maroc et la Tunisie.

Projets du Fonds spécial. - La Banque maintient des rapports particulièrement étroits avec le Fonds spécial de l'ONU, dont les études préalables aux investissements doivent offrir un intérêt considérable lorsque les demandes de prêts sont examinées par la Banque et d'autres institutions financières et lorsqu'on établit des projets et priorités en forme rationnelle. Le Président de la Banque fait partie du Conseil consultatif du Fonds spécial. La Banque joue le rôle d'organisme d'exécution pour plusieurs projets, dont l'enquête sur les barrages du Niger, dans la Nigéria; cette enquête a été entreprise en janvier 1960 et devrait être achevée au début de l'année 1961.

Recrutement d'experts. - Outre l'assistance qu'elle offre par le truchement des membres de son propre personnel, la Banque continue à aider les pays membres à trouver et à recruter à l'étranger du personnel supérieur et des experts-conseils qui sont chargés de coordonner les études ou plans de développement économique, de gérer les institutions de développement, etc. Au cours du dernier exercice, les pays africains ont reçu une aide qui leur a permis de recruter un conseiller supérieur en matière de développement, un gérant de banque de développement, un spécialiste en matière de fiscalité, un directeur d'études économiques et un conseiller en matière d'administration portuaire.

Programmes de formation . - L'Institut de développement économique, une école supérieure établie par la Banque, s'adressant aux hauts fonctionnaires chargés de préparer et d'exécuter les programmes et projets de développement, a compté en 1959-60 sept participants africains sur un total de 24 élèves. Les cours actuels, qui ont débuté en octobre 1960, comptent six participants africains.

En outre, quatre fonctionnaires subalternes de pays africains ont participé en 1959 et 1960 à d'autres programmes de formation organisés par la Banque.

.

